On peut éprouver une telle joie à faire plaisir à quelqu'un, qu'en ait envie de le remercier.

Henry de Montherlant

Le mot du Maire



Encore une année qui s'écoule avec ses animations habituelles et mêmes exceptionnelles : Téléthon, Saint Nicolas, la célébration des 25 ans du Syndicat de la Vence, le repas du CCAS, le Noël du pôle scolaire. Notre commune a une chance de posséder autant d'associations qui créent un lien social et favorisent une dynamique de village.

Nous avons rencontré dernièrement le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur des services de la Préfecture et la trésorerie générale. Ils nous demandent de continuer à poursuivre des efforts sur nos dépenses. Depuis 2010, les dotations de l'état et le versement de la taxe professionnelle ont subi une réduction de plus de 200 000 € par an pour notre collectivité (sur un budget de fonctionnement d'environ 950 000 €). Le poste le plus important des dépenses est celui des charges du personnel communal, mais il reste inférieur à 20 %, alors que la moyenne des autres communes semblables à la nôtre est près de 50 %. L'année 2017 sera donc encore une année difficile pour nos finances, les travaux et les réalisations en seront impactés. D'amples précisions seront données lors de la présentation des vœux du Conseil Municipal.

Depuis quelque temps, nous constatons une recrudescence d'incivilités : tapage, insultes et malveillance. Notre vestiaire du football a été une nouvelle fois cambriolé, avec un préjudice important pour l'ASB et la municipalité, L'auteur, une personne de l'extérieur du village, a été arrêté, une partie de la recette a même été restituée . Nous avons déjà installé une vidéo surveillance au Pôle Scolaire qui protège aussi le multi-accueil et le cimetière, puis nous envisageons d'étendre la protection à d'autres sites sensibles de la commune.

J'ai une confiance dans l'avenir, grâce à l'appui de mes chers concitoyens. Dernièrement un formidable élan de solidarité s'est déclaré suite à un incendie qui a détruit une maison d'habitation située dans le lotissement « le Parc ».

Commune de BOULZICOURT



Info n° 35

Hiver 2016

BIC

BULLETINd'Information Communale

Je remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui spontanément et naturellement ont proposé leurs aides et leur soutien moral à ces habitants entièrement sinistrés.

Je vous donne rendez-vous le samedi 14 janvier 2017 à 18 heures pour les vœux du Conseil Municipal. Je compte fortement sur votre présence pour ce moment d'échange. En mon nom et celui du Conseil, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Pascal Mauroy

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

Courriel: mairie.boulzicourt@gmail.com Site internet: www.boulzicourt.fr

Horaires du secrétariat de mairie :

du lundi au vendredi de 10h30 à 11h45 et de 14h à 18h

La permanence des élus : sur rendez-vous de 18h à 19h en période scolaire.



Etat Civil

Naissances

Nawel AZZOU (fille de Ahmed Azzou et de Naïma Azzou) 06 septembre 2016

Gabriel FREROT ROGER (fils de Raphaël Frerot et de Justine Roger)

22 octobre 2016

Alexis RAYNAUD (fils de Nicolas Raynaud et de Séverine Valentin)

26 octobre 2016

Côme PRUNIER (fils d'Alain Prunier et d'Amandine Rambeaux)

09 novembre 2016

Décès

Guy LAGNY, veuf d'Anne-Marie Lambert 27 septembre 2016 à l'âge de 89 ans

Nathalie LEGRAND, épouse de Laurent Delisée 02 octobre 2016 à l'âge de 52 ans



Luc Lomba nous a quitté cet été, il avait pris sa retraite en 2011 après avoir assumé des activités d'entretien dans notre commune.

Informations

Les subventions de la municipalité aux associations ne sont pas renouvelées tacitement chaque année. Nous demandons donc aux responsables de ces associations de renouveler leur demande, accompagnée du rapport d'activités et financier de l'année précédente et d'un état des projets pour 2017 avant le 15 février au plus tard.

Pour être pris en compte, ces rapports devront être établis explicitement selon une présentation conforme aux règles comptables.

Pour des raisons de délais , les derniers évènements de décembre seront insérés dans notre prochain bulletin de printemps.



Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017

Nadège Bonnaire et Martial Hureaux seront nos agents recenseurs..

Ils seront munis d'une carte officielle et ils sont tenus au secret professionnel.

Ils viendront vous rencontrer à domicile pour vous remettre les questionnaires à remplir concernant les logements et les personnes qui y habitent. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.





A l'approche du temps hivernal, nous avons mis de nouveau à votre disposition des bacs à sel pour vous aider à mieux circuler dans nos rues en complément du service municipal, mais en aucun cas ils ne sont destinés à des usages privés.

Nous vous rappelons que chaque riverain est responsable de l'entretien de la partie de trottoir de son habitation donnant sur la voie publique.

La fanfare municipale de Boulzicourt recrute

des joueurs de tambour, clairon, cor de chasse ou trompette de cavalerie.

Les enfants et adultes désirant apprendre à jouer du clairon ou du tambour seront aussi les bienvenus.

S'adresser à Jacqueline Singery, 9 rue Dame Rose . 03 24 32 72 54 ou 06 19 81 93 38

Fêtes et Cérémonies

Cérémonie du 11 novembre



Chaque année nous rendons hommage aux disparus de la guerre 1914-1918.

Après cette cérémonie, Pascal Mauroy et Jean-Pierre Valet ont profité de ce rassemblement pour remettre plusieurs médailles .

Médaille de l'UNC du mérite à :

Guy Paulet : échelon argentDamien Lagrange : échelon bronzeChristophe Anciaux : échelon bronze









Célébration des aciens combattants d'AFN



Début décembre a lieu désormais une journée de la commémoration de la guerre d'Afrique du Nord où 24 000 victimes sont tombées.

CCAS











L'orchestre «Antracite» et la revue «Paris-New york» ont animé une nouvelle fois la journée festive de fin d'année du CCAS où près de 100 convives étaient invités par la municipalité.

Quelques évènements

Incendie



A l'approche des fêtes de fin d'année, Tony et Nathalie Martin se retrouvent sans abris à la suite d'un

incendie qui a ravagé entièrement leur havre de paix. L'installation récente d'un insert à bois pourrait être à l'origine de ce sinistre?

Un formidable élan de solidarité s'est déclenché spontanément dans le village pour reloger et aider ces malheureux occupants à faire face à cette terrible situation.

Une petite urne se trouve actuellement au secrétariat de mairie pour venir en aide d'urgence et montrer notre solidarité à cette famille tant estimée déjà pour sa générosité envers les autres.

Fabrication du jus de pommes



La classe de Mme Guérard avait installé une fabrique de jus de pommes dans l'enceinte de l'école. Après une leçon d'initiation, les enfants ont fortement participé à l'élaboration de ce précieux jus afin de mieux apprécier la dégustation





SIETAV





Le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'aménagement de la Vence a fêté ses 25 ans. Le Président, Pascal Mauroy assisté du responsable technique Laurent Petit et de tous les membres, avaient organisé une expostion sur les travaux réalisés depuis sa création. Les maires ou représentants des communes adhérentes du bassin versant ainsi que des élus étaient venus soutenir cette action. Les communes participatives sont : Launois-sur-Vence, Raillicourt, Montigny-sur-Vence, Poix-Terron, Touligny, Guignicourt-sur-Vence, Yvernaumont, Boulzicourt, Saint-Marceau, La Francheville, Villers-Semeuse, Charleville-Mézières.





Téléthon





Sous une belle météorologie, nos 150 ballons ont eu une rapide ascension, mais le peu de vent n'a pas permis d'atteindre de grandes distances.



A la sortie de l'école





Bien que cette année «l'Athlétic club de Boulzicourt» n'a pas effectué les 24 h, il n'a pas moins animé la course de marche nordique de plus de 8 km à un rythme accéléré.



Les calèches étaient au rendez-vous



L'association «Gym d'Entretien Adulte» nous a encore montré leur talent dans le cours de Zumba.



L'amicale locale de l'UNC nous a apporté aussi leur soutien.



Les tous petits du Twirling club



L'amicale sportive de Boulzicourt (Foot) a montré sa générosité



Le «Twirling club bâton» a créé une animation avec ses danses de jeunes.



L'école de cyclisme a contribué au succès de la collecte



Les organisateurs ont apprécié les gestes de générosité des dons individuels et collectifs qui ont atteint cette année sensiblement le même montant, que l'année précédente, soit près de 2 500 €.

Noël au pôle scolaire







Travaux achevés



Le parking du cimetière est en fonction depuis le mois d'octobre, s'il est peu utilisé à certaines heures il remplit ses services aux heures de rentrées et de sorties du pôle scolaire et du multi-accueil.

Projets



Dans la nouvelle zone d'activités, la 1 ère tranche de 8 parcelles est achevée, 4 de ces parcelles sont déjà vendues, d'autres contacts sont en cours.

Patrimoine



Depuis fin septembre 2015 que nous avons lancé la souscription de la fondation du patrimoine, nous avons obtenu à ce jour 11 527 \in de dons. L'Etat, le conseil départemental et la fondation du patrimoine nous aideraient pour un montant de 40 000 \in .

Le respect de nouvelles procédures et les aides tardives nous ont contraint de pas pouvoir commencer les travaux en 2016. Les gros travaux de maçonnerie débuteront en 2017.

AFR

L'association Famille Rurale de Boulzicourt s'est réunie pour le repas



d'automne.
53 personnes ont participé à cet après-midi convivial.
Madame Gilmaire, la présidente, satisfaite de cette journée, a donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Les parents d'élèves



Un déballage gigantesque pour la bourse aux vêtements et jouets , à des prix dérisoires.



St Nicolas est venu pour tous les enfants, même les moins sages...

L'animation associative

APN



Les enfants de l'atelier pêche nature ont participé au challenge APN des Ardennes à Asfeld.

Ils ont été classés à la 2 ème place. (pêche au coup et ateliers ludiques)

ECVB



Le cyclo-cross connaît toujours un vif succés.

Agenda

Le Samedi 14 Janvier à 18h à la Salle Polyvalente

Pascal Mauroy et les membres du Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux 2017 suivie d'un vin d'honneur.

Samedi 04 février 2017 Repas de l'ASB (Foot)

10-11-12 février 2017 Tournois de fléchettes

Samedi 18 février 2017 Assemblée Générale et repas UNC

Du 20 au 22 février 2017 Stages de danses avec le Twirling club

> Samedi 04 mars 2017 Repas de l'ECVB

> Samedi 11 mars 2017 Repas de la "Gym"

Jeudi 16 mars Assemblée Générale MGEN

Mairie de Boulzicourt **Informations**

La collecte des bacs jaunes aura lieu suivant le calendrier 2017 ci-dessous.

Janvier 11 25

Février 08

Mars 08 22

Avril 05 19

Mai 03 17 31

14 28 Juillet

Août 09 23

20

Octobre 31

15 29

Décembre 27

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères a toujours lieu chaque lundi matin.

Rattrapage des jour fériés 2017: le 17 avril rattrapé le 14 avril

le 01 mai rattrapé le 28 avril

le 08 mai rattrapé le 05 mai

le 05 iuin rattrapé le 02 iuin

le 25 décembre rattrapé le 22 décembre

Infos extérieures

NOUVEAU

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie

Claire SQUEVIN, diplômée de l'Institut Supérieur

d'Ostéopathie de Lille vous reçoit à partir du 1 er Décembre. Le cabinet situé 63 bis rue de la République (ancienne poste) est ouvert du lundi au samedi à partir de 8h , non stop le midi. Formée durant 5 ans et demi, elle a pratiqué depuis sa troisième année d'étude au sein de la clinique de son école.

Qu'est-ce que l'ostéopathie?

L'ostéopathie consiste à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions du corps OSTEOPATHE 06.47.97.93.29 63bis rue de la République 08410 Boulzicourt squevin.osteo@gmail.com

humain tout en ayant une compréhension globale du patient. L'ostéopathie se porte tout autant sur l'environnement du patient que sur son organisme à proprement parler, car pour un ostéopathe la santé est représentée par l'adaptation de l'organisme à son environnement.

L'ostéopathe n'applique pas de protocoles pré établis, il effectue un diagnostic de chaque patient pour déterminer le traitement le mieux adapté. C'est pourquoi une grande partie de la consultation est consacrée au questionnement et à l'examen physique du patient.

L'ostéopathe travaille en collaboration avec d'autres professionnels de la santé (kinésithérapeutes, médecins, podologues, dentistes, sages-femmes, pédiatres...)

L'ostéopathie : pour quoi ? Pour qui ?

?our quoi ?

Les douleurs articulaires, lombalgies, cervicalgies, entorses, tendinites.

-Les troubles digestifs (constipation, diarrhée, ballonnements, acidité gastrique...)

-La suite d'un traumatisme, d'un choc, d'accidents de diverse

·Les petits maux de la grossesse, préparer le bassin à 'accouchement

Les troubles de la petite enfance (régurgitations, coliques, nervosité, troubles du sommeil...)

Les vertiges, migraines, bourdonnements, otites, sinusites chroniques.

Les états de stress, d'anxiété, les troubles du sommeil... Les troubles de la circulation.

Ou tout simplement pour établir un bilan.

Pour qui?

Du nourrisson à la personne âgée en passant par l'adulte, le sportif, la femme enceinte, les enfants ...

Comment se déroule une séance ?

Une séance dure environ 45 minutes.

La séance commence par un interrogatoire concernant le motif de consultation, votre historique médical et un questionnaire systémique pour faire le tour de votre santé en général.

Ensuite le patient passe en sous-vêtements pour que l'ostéopathe puisse réaliser les différents tests afin de faire un diagnostic palpatoire (analyse des mouvements de vos articulations, de la souplesse de vos tissus...), un diagnostic « étiopathique » (lien entre les symptômes, les dysfonctions retrouvées pour mettre en évidence la cause du problème) et un diagnostic d'exclusion (pour mettre en évidence d'éventuelles pathologies organiques qui ne sont pas du ressort de l'ostéopathe et qui nécessitent une intervention médicale en priorité).

A l'issue de la démarche diagnostique, l'ostéopathe passera au traitement.

Différentes techniques sont utilisées au cours du traitement. Ce peut être des techniques de thrust, de mise en tension tissulaire, des techniques faisant intervenir les muscles, des techniques crâniennes, des techniques viscérales. Ces techniques concernent les structures musculo squelettiques, les enveloppes des muscles ou les organes contenus dans le crâne, le thorax ou l'abdomen.

Ces techniques permettent d'articuler la charpente osseuse, de mobiliser les tissus qui enveloppent les muscles et les organes. Le traitement permet de diminuer et rééquilibrer les tensions de ces structures.

A la fin de la séance, l'ostéopathe pourra vous donner quelques conseils complémentaires en continuité avec le traitement réalisé.